

Réponse du Conseil administratif du 29 février 2024 à la pétition du 17 mai 2022: «Pour de l'animation et un accueil de la jeunesse à l'espace de quartier Sécheron».

TEXTE DES CONCLUSIONS

Le Conseil municipal décide le renvoi de la pétition P-468 au Conseil administratif le 1^{er} novembre 2023.

RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Depuis le 1^{er} novembre 2023, 15 travailleurs et travailleuses sociaux hors murs (TSHM) (12,2 équivalents plein temps (EPT), soit une augmentation de 2 TSHM par rapport à 2022) travaillent désormais au sein du Service de la jeunesse (SEJ). Pour l'année 2024, grâce à un renforcement, ce sont 17 TSHM (représentant 13,4 EPT) qui évoluent dans le service. A cela s'ajoutent 2 co-responsables (représentant 1,6 EPT) qui chapeautent les équipes. Notons que pour la première fois un-e TSHM sera en charge spécifiquement de la tranche d'âge des 12-15 ans. De plus, nous subventionnons 17 maisons de quartier (MQ) sur la Ville de Genève. Il convient de souligner qu'une 18^e MQ est en cours de construction au sein du quartier du Petit-Saconnex qui a été identifié comme prioritaire pour l'établissement d'un tel lieu. Si ces diverses augmentations permettent de mieux répondre aux besoins des jeunes dans les quartiers de la Ville de Genève, il n'en demeure pas moins que nous sommes encore loin d'atteindre le taux de couverture de certaines communes. Ainsi, à titre d'exemple, en 2023 les communes de Lancy et Meyrin possédaient un taux de couverture de 2 TSHM pour 1000 jeunes de 15 à 25 ans alors que la Ville de Genève n'en possède que 0,5 pour le même nombre de jeunes.

Le renforcement futur de l'équipe de TSHM permettra d'offrir une augmentation de l'accompagnement de jeunes adultes ainsi qu'un développement du suivi des jeunes de 12 à 15 ans.

Concernant plus spécifiquement le secteur Pâquis – Sécheron – Grottes – Saint-Gervais, 4129 jeunes âgé-e-s de 15 à 25 ans y vivent. Elles et ils représentent 18% des jeunes de la Ville de Genève. Depuis 2023, 3,2 EPT de TSHM sillonnent ces quartiers.

Outre le manque de TSHM, un deuxième frein important à relever est le manque de locaux pour les jeunes.

Sur le secteur en question, il existe plusieurs offres à destination des jeunes :

- 10 locaux en gestion accompagnée sur le secteur (Crockettes, Grottes, Espace de quartier (EdQ) Sécheron) dont 4 à l'EdQ Sécheron;
- 4 salles de sport (Pâquis-Centre, Montbrillant, Cycle de Sécheron);
- Salle du Terreau (mise à disposition du Collectif pour une vie nocturne riche, vivante et diversifiée);
- 3 MQ (Pâquis, Créateliers, Pré-en-Bulle).

Toutefois, il existe des disparités entre les sous-secteurs. En effet, les Pâquis et les Grottes possèdent une vie associative riche et des équipements socio-culturels plus nombreux alors que Sécheron et Saint-Gervais offrent peu d'espaces de rencontre pour les jeunes.

En outre, en 2022, le SEJ a ouvert un local pour les jeunes à l'EdQ des Grottes. Cette ouverture se poursuit à l'heure actuelle.

Toutefois, il convient de souligner que bien souvent l'envie première des jeunes entre 15 et 18 ans est d'avoir des lieux sans encadrement, mais ce n'est pas toujours évident en raison d'éventuels débordements que ces endroits peuvent engendrer. De plus, pour les jeunes de plus de 18 ans, il n'existe pas toujours d'accueil dédié dans les MQ. En effet, cette tranche d'âge est bien souvent comprise dans les accueils «tout public» des MQ. Cependant, souvent ces jeunes adultes ne se reconnaissent pas dans les activités qui ciblent les adultes. Elles et ils ne participent dès lors pas ou peu à ces activités.

En ce qui concerne les demandes des jeunes de rester sur l'espace public, la mise en place d'une équipe de correspondant-e-s de nuit (CN) sur le quartier Pâquis – Grottes – Saint-Gervais permet un accompagnement de ces jeunes afin de garantir le bon usage de ces espaces et le respect du bien vivre ensemble. Ce dispositif s'étend également sur le secteur de Sécheron.

Enfin, il est important de préciser la différence entre le travail hors murs et le travail d'animation des MQ car même si les deux professions possèdent comme principe la libre adhésion et que l'animation existe aussi sous forme d'accueil libre, les deux professions sont différentes et complémentaires. En effet, les outils des TSHM sont principalement les tournées de rue, le suivi individuel et collectif. Les animatrices et animateurs de MQ quant à elles et eux basent leurs actions sur l'accueil dans les murs, les activités de loisirs et les sorties collectives.

En conclusion, pour le Conseil administratif, la priorité est de renforcer le nombre de TSHM. Afin de répondre au mieux aux besoins de la jeunesse, il conviendrait dans l'idéal de créer une nouvelle MQ au sein du quartier de Sécheron. Toutefois, le sous-secteur prioritaire pour la mise en place d'une nouvelle MQ est le Petit-Sacconnex, quartier qui a vu dernièrement une forte augmentation

de sa population. Le Conseil administratif a d'ailleurs approuvé la location de deux arcades situées route de Ferney aux fins d'y ouvrir une MQ. Il entend néanmoins les demandes de cette pétition et il poursuivra son action pour permettre un meilleur accueil des jeunes dans les différents quartiers de la Ville de Genève.

Au nom du Conseil administratif

Le secrétaire général:
Gionata Piero Buzzini

La vice-présidente:
Christina Kitsos